



Commune  
D'ALLIGNY-EN-MORVAN

58230 ALLIGNY-EN-MORVAN

Tél : 03.86.76.13.50

[alligny.morvan@wanadoo.fr](mailto:alligny.morvan@wanadoo.fr)

[www.alligny-en-morvan.fr](http://www.alligny-en-morvan.fr)

## COMPTE RENDU

### DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 16 JUILLET 2024

**Président** : GROSCHE Marie-Christine

**Secrétaire de séance** : PIN Christine

**Présents** : GROSCHE MC (Maire) - MÔME C (2<sup>ème</sup> Adjoint) - BRANLARD D - PIN C - GUENOT G- GROSCHE JL- CHARLOT F- GÉRARD D - BOURGEAC J

**Absents** : MACHIN J-M (1<sup>er</sup> Adjoint) - DUCREUX N (3<sup>ème</sup> adjoint) - CHAMBERLAND P-PRIMARD E - GERVAIS G

**Procurations** : MACHIN Jean-Marc à MÔME Christian, DUCREUX Nicole à PIN Christine et GERVAIS Gérard à GERARD David

#### Le Conseil Municipal :

- Attribue une subvention à la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs d'un montant de 250€ concernant le projet intergénérationnel. Le Duo Tazières a réalisé un petit concert et une présentation des instruments typiques du Morvan aux élèves de l'école primaire d'Alligny-en-Morvan ainsi qu'aux membres de l'association des Genêts d'Or.
- Décide d'affecter la subvention DCE d'un montant de 39 486,00€ (pour les années 2021 – 2022 et 2023) sur le programme Agrandissement du Local des Cantonniers.
- Décide de verser un fonds de concours d'un montant de 48 000€ à la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs pour les travaux de voirie 2024.
- Attribue le logement communal T 3-1 de la Maison des Générations à Monsieur et Madame SOSTAPONTI à compter du 15 août 2024.
- Approuve le rapport 2023 sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif.

Le 19 juillet 2024

Le Maire

Marie-Christine GROSCHE

